

Niang, A., Vargas Diaz, R., Brunelle, N. et Goyette, M. (2023). La participation au processus judiciaire : une exploration des perceptions des jeunes judiciairisés au Québec. *Criminologie*, 56(1), 11-36.

## Objectif général

Documenter les perceptions des jeunes de leurs interactions avec les juges durant les audiences à la Chambre de la jeunesse et leurs implications dans leur parcours de (ré)intégration sociocommunautaire.

En explorant..

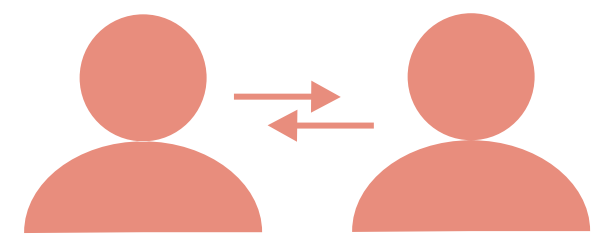
### La justice interpersonnelle



C'est la qualité des interactions entre les jeunes et les acteurs et actrices du système de justice (respect, politesse, dignité).

### La justice informationnelle

C'est la transmission des informations aux jeunes durant le processus.



## Résultats saillants

### L'accès à la parole des jeunes

Une majorité des jeunes expriment leur difficulté voire leur impossibilité à s'exprimer durant les audiences.

Plusieurs jeunes témoignent que lorsqu'ils ont l'occasion de s'exprimer, leur parole est souvent remise en question.

La plupart des jeunes ont le sentiment que leur parole est remplacée par celle de l'adulte.

### Conséquences pour les jeunes ...

Certains jeunes ont le sentiment d'une atteinte à leur droits.

Certains jeunes peuvent ressentir un sentiment d'impuissance voire d'injustice.

Certains jeunes peuvent avoir le sentiment qu'on ne leur fait pas confiance.

## La construction d'une relation singulière avec les juges

### QUELQUES LEVIERS

Attitude positive et bienveillante envers les jeunes.

Posture compréhensive envers les jeunes et leur situation.

Stabilité relationnelle (ex. même juge rencontré à chaque audience).

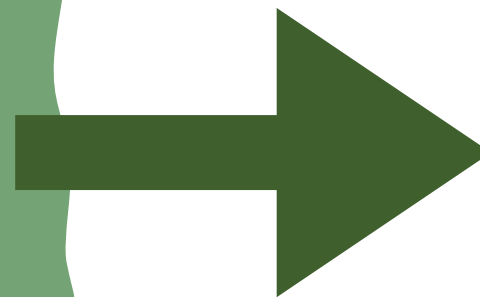
### QUELQUES FREINS

Une attitude désagréable voire moralisatrice.

L'instabilité relationnelle (ex. rencontre d'une ou d'un juge différent d'une audience à l'autre).



### Quelques enjeux de la participation et l'alliance relationnelle dans les parcours des jeunes



Engagement des jeunes dans leur propre parcours de (ré)intégration sociocommunautaire.

Déconstruction des étiquettes.

Sentiment de soutien et de confiance.

Compréhension des décisions et de leurs fonctions.

## Méthode

- 10 jeunes en provenance du Québec et âgés entre 19 et 21 ans;
- Jeunes qui avaient reçu au moins une sanction liée à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (**LSJPA**) au moment du recrutement;
- Jeunes qui avaient vécu au moins une expérience d'itinérance au moment du recrutement;
- Entrevues semi-dirigées;
- Analyses thématique et transversale des données et validation inter-juge.



## En conclusion...

La qualité de la relation avec les acteurs judiciaires est un aspect important dans le processus de changement (perception de soi, réaction aux décisions, appropriation par les jeunes de leur propre parcours).

L'accès à la parole des jeunes et la construction d'une alliance relationnelle peuvent jouer un rôle dans le processus de changement et de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes.

La préparation des jeunes, qui peut passer par la qualité des informations transmises (ex. procédures, fonction des décisions, droits, etc.), apparaît essentielle pour favoriser l'accès à la parole des jeunes.